

Plan de Gestion de l'Aa et de ses affluents

Commission milieux et travaux – 29/11/11 - Esquerdes

Etaient présents :

Mme. BOUTEL SmageAa
M. BRACQ technicien du SmageAa
M. CORDONNIER CASO
M. DHALLEINE Vice président du SmageAa
M. DUCROCQ Vice président du SmageAa
M. DUWAT Maire de Bayenghem les Seinighem
M. HOCHART Maire de Wismes
M. JOUGLEUX Adjoint de Esquerdes
M. LEFEBVRE Maire de Setques
M. MEQUIGNON Vice président du SmageAa
M. VIEILLARD Maire de Renty

Etaient excusés :

M. BULTEL Maire de Blendecques
M. CAPITAINE Adjoint de Blendecques
Mme CASTILLON CLE de l'audomarois
M. CHIQUET Maire de Esquerdes
M. CHOQUET Vice président du SmageAa
M. DESCHODT Maire Watten
M. DENIS Président du SmageAa
Mme DUCATEL Maire de Wicquinghem
M. HUGUET CCCHE
M. MAGNIER Maire de Saint-Omer
M. NEMPONT Maire de Verchocq
M. PRUVOST Vice président du SmageAa

M. DUCROCQ accueille les participants à la réunion et leur présente brièvement le contexte et le but de la réunion.

RAPPEL DU BUT DE LA REUNION :

- ✓ Présenter les réalisations du plan de gestion
- ✓ Proposer des évolutions pour le plan d'entretien
- ✓ Présenter les perspectives pour les années à venir
- ✓ Présenter les actions de lutte contre le rat musqué

Le support de présentation de la commission milieux est joint en annexe.

PLAN D'ENTRETIEN PLURIANNUEL

M. BRACQ présente le plan de gestion et commence par le bilan du plan d'entretien pluriannuel. Au vu des résultats il est proposé de modifier certaines actions afin de mieux répondre aux enjeux écologiques, mais aussi hydrauliques et paysagers.

Les principales modifications porteront sur :

- Un redécoupage des secteurs de suivi des ligneux avec un renforcement des actions en centres urbains (tous les 2 ans) et un suivi plus espacé dans le temps sur les secteurs sans enjeux (de 3 à 6 ans).
- Une modification de la fréquence de passage pour le nettoyage des flottants avec un passage annuel dans les centres urbains et un passage tous les 3 à 4 ans dans les zones naturelles.
- Une gestion différenciée des points paysagers en bordure de cours d'eau

M. HOCHART revient sur les points de fauche que l'équipe réalise et le projet de fauche tardive de certains secteurs qui auraient lieu fin juillet, voire en septembre. Il rappelle qu'il y a une obligation de fauche des chardons avant le 14 juillet.

M. BRACQ rappelle que ces points sont avant tout publics et que le SmageAa a développé ces actions pour répondre aux objectifs de valorisation du cours d'eau et non pour suppléer le devoir du propriétaire. Cependant l'équipe intervient pour effectuer une fauche des chardons sur les îlots de plantations qui ont été mis en place par le SmageAa.

M. DENUNCQ revient sur la gestion des arbres en bord de cours d'eau et le fait que certains boisements d'aulnes deviennent vieux et que le propriétaire devrait pratiquer un recépage pour éviter un arrachage de l'arbre et les problèmes qui en découlent.

M. BRACQ rappelle que l'équipe vient en soutien aux riverains et que la mission de l'équipe est de veiller à l'équilibre écologique et hydraulique du cours d'eau. En règle général l'équipe dégage un passage d'eau suffisant pour l'écoulement mais ne fait pas forcément de l'anticipation de gestion des grosses cépées (sauf si nécessité lors du passage de l'équipe). Le riverain reste maître de ses arbres et peut les gérer comme il le souhaite dans la limite des obligations du code de l'environnement (l'arbre ne doit pas gêner les écoulements).

M. JOUGLEUX intervient en précisant que, pour les pêcheurs, il est important de laisser du boisement pour les poissons et qu'une coupe à blanc n'est pas forcément bénéfique.

LUTTE CONTRE LES ESPECES INVASIVES

M. BRACQ présente le bilan de la gestion des invasives sur les berges et met en évidence un résultat plutôt mitigé.

M. HOCHART demande si la situation est la même sur les autres cours d'eau voisin.

M. BRACQ répond que la situation est la même voire encore plus dégradée. Il fait aussi part de 2 autres espèces en invasives des bords de berges, dont une particulièrement inquiétante qui est la Berce du Caucase dont la particularité est d'avoir une sève très urticante.

Autre point : M. BRACQ signale que les Renouées asiatiques et la Balsamine géante devraient prochainement être considérées comme inféodées à la flore locale et ne plus être considérées comme invasives.

RESTAURATION DES HABITATS

M. BRACQ présente le bilan des actions menées pour restaurer écologiquement le cours d'eau. Il évoque que le financement était très encourageant actuellement (90%) ce qui permettait de peu solliciter les propriétaires. Cette politique change en 2012 avec la limitation à 80% du financement.

RETABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ ECOLOGIQUE

M. BRACQ présente le bilan des travaux menés sur le rétablissement de la continuité écologique de l'Aa et de ses affluents depuis 5 ans et les perspectives à venir.

M. MEQUIGNON demande si la MDI est associée au projet de Merck-Saint-Liévin par rapport à la proximité de la route départementale.

M. BRACQ répond que la MDI sait que l'on va travailler sur l'ouvrage, mais n'est pas informée des dernières évolutions. Il va se rapprocher de M. PETIT pour lui transmettre la dernière version du projet et l'associer lors du prochain comité technique lors de la présentation des AVP.

M. DENUNCQ revient sur ces principes de continuité écologique et le constat qu'il voit de moins en moins de poissons car il y a très peu d'eau dans la rivière.

M. BRACQ rappelle que les poissons ne sont pas forcément très visibles. Il cite en exemple les pêches électriques.

M. MEQUIGNON signale que la commune a acheté la peupleraie riveraine du vannage.

Et par rapport à l'évolution des règles de financements, il demande comment la collectivité va gérer les 20 % restant quand il s'agit d'un particulier.

M. BRACQ précise que les partenaires accompagneront les opérations jusque 80% du coût et qu'il est toujours possible de demander une participation aux propriétaires. Cependant cette stratégie risque de décourager les propriétaires d'engager des travaux.

EVALUATION ECOLOGIQUE DU PLAN DE GESTION

M. BRACQ présente les résultats de la campagne 2011 d'évaluation écologique du PdG. Par rapport à l'état initial de 2008 il n'existe pas vraiment d'évolution. De plus 2 résultats ne suffisent pas à évaluer l'impact des travaux sur le cours d'eau.

LUTTE CONTRE LE RAT MUSQUE

M. BRACQ présente les résultats des captures 2010 et les premiers chiffres 2011. Il semblerait que le nombre de prises soit à nouveau fortement à la hausse après 2 années de baisse.